

**Procès-verbal de la réunion n° 14 du Conseil d'Administration du 31 mai 2010**

**Présents :** Mr. JP. Delchef (Président), Mme F. Charneux, Mrs J. Ringlet (Vice-Président), A. Geurten, A. Kaison, J. Monsieur, J. Nivarlet, B. Scherpereel, L. Lopez (Secrétaire général)

**Excusé :** D.Doyen, D.Sonveaux, M. Collard (raisons médicales)

La réunion débute à 18h00.

**1. Règlement de travail**

1.1. Etat d'avancement du dossier

Les membres du CDA examinent et commentent la dernière proposition qui est présentée.

1.2. Dernières adaptations du projet

Les membres du Conseil d'Administration apportent les dernières adaptations au projet présenté.

**2. Situation à la comptabilité**

2.1 Situation au 01 juillet 2010

A la lumière de toutes les informations reçues, le Conseil d'Administration décide de maintenir la répartition actuelle du travail à la comptabilité et d'en effectuer la gestion des constats et des manquements par notes de service.

**3. Dossier Yvan Slangen**

3.1. Etat d'avancement du dossier

Le dernier courrier de l'AWBB expédié au Conseil de l'intéressé date du 19 janvier 2010 est resté sans réponse à ce jour.

**4. Gestions du personnel**

4.1. Situation des congés

Il semblerait que, d'une manière générale, la prise de congés s'effectue normalement.

#### 4.2. Procédure de prise de congés et de récupération

La procédure de demande de congés reprise sur la note du 20 avril 2010 est bien respectée par le personnel à ce jour. La problématique des jours de congé de récupération est évoquée.

#### 4.3. Obligation de rédiger un état d'activités hebdomadaire

Les membres du CDA constatent que certains membres du personnel ne renseignent pas les ordres de missions hebdomadaires. Il recommande vivement l'utilisation de l'agenda, ainsi que du document "prestations supplémentaires" qui a fait l'objet de la note de service du 20 avril 2010.

#### 4.4. Modalités de gestion des notes au personnel

Pour tout manquement constaté par le Conseil d'Administration dans le cadre de l'exécution des tâches confiées au personnel, le Conseil d'administration décide qu'une note écrite sera adressée à l'intéressé et insérée dans son dossier. La gestion de ces dossiers est confiée au secrétaire général.

### 5. Perspectives

#### 5.1. Perspectives à court terme

##### - Fonction de secrétaire-général pour la saison 2010 – 2011

Compte tenu du refus par l'AG de l'adaptation du PA69, le CDA se doit de réagir et prendre une décision en ce qui concerne l'avenir de cette fonction, décision qui pourrait être prise lors d'un prochain conseil d'administration dans la répartition des tâches des membres du CDA.

##### - Personnel éducatif pour la rentrée

Appel aux candidats dont les réponses sont attendues avant fin juin.  
Tenir compte éventuellement des candidatures des personnes en place actuellement.  
Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion du CDA le 8/6.

### 6. Application de l'article PA 74 bis

Conformément à l'article repris ci-dessus, ainsi qu'aux élections intervenues lors des assemblées provinciales, les membres du Conseil d'Administration ont mandaté les personnes suivantes pour faire partie de leurs comités provinciaux respectifs.

Il s'agit de :

#### Liège :

Laurent BECK  
Martine CORBISIER  
Jean-Claude HASSE  
Marie-Thérèse JOLIET

#### Namur :

Sébastien FISSON

#### Luxembourg :

Michel BALON  
Roger DRUGMAND  
Jean-Marie FIVET  
Francis LEONARD

Bruxelles-Brabant wallon :

André DE LEENER  
Patrick LAMBERT  
Marc SQUIFLET

Hainaut :

Christian CRAPPE  
André LECOMTE  
Raphaël MARELLA (Réserve)

**7. Préparation de l'assemblée générale du 12 juin 2010**

Le président fait écho des travaux de la commission législative qui a eu lieu le 30 mai 2010.

Fin de la réunion : 21h30

Jean-Pierre **DELCHÉF**  
Président

Lucien **LOPEZ**  
Secrétaire-général